Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 035-213501752-20260717-2026_048-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
D'ILLE ET VILAINE

MAIRIE DE
MERNEL

Date de convocation 30/06/2026
Nombre de conseillers :
- En exercice : 15
- Présents : 10
- Votants : 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le lundi sept juillet à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de Mernel, légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la maison des associations, en séance publique, sous la présidence de Mme Florence RIGAUD, Maire de la commune.

Assistaient à la séance : Mme Florence RIGAUD, MM Alain CORVOISIER, Pierrick PIEL, Mmes Noëlla GABILLARD, Anne BRAUD, M Olivier LUBOWIECKI, Mmes Nelly MICHEL, Virginie BERTHELET, MM Thomas ALLAIN et Mathieu SIMON.

Excusés : Mme Jacqueline BRIZOUX, MM Jean-Paul RIAUD, Stéphane BRIAND, Mmes Maëlle LITWINSKI et Nadège BEZIER.
Secrétaire de Séance : Mme Nelly MICHEL

Délibération 2026/048

Objet – **PARCELLE ZL 214 – DROIT DE PRÉFÉRENCE.**

Madame la Maire indique que la commune peut exercer un droit de préférence dans le cadre de la vente d'une parcelle boisée cadastrée section ZL n°214. Afin de répondre dans les meilleurs délais au notaire en charge de cette vente, elle demande au Conseil Municipal de se positionner à ce sujet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de ne pas exercer son droit de préférence sur la parcelle cadastrée section ZL n°214.

DONNE à Madame la Maire, tous les pouvoirs pour assurer l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tous les documents s'y rapportant.

Copie certifiée conforme au
registre des délibérations,

La Maire,
Florence RIGAUD.

MAIRIE DE MERNEL
35330 (Ille-et-Vilaine)